



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

Acceptation de don

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

Service Affaires Juridiques et
Patrimoine

DFCPAJI_D2026_0045

Application de l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°5 du 13 septembre 2020 portant application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 9,

Considérant qu'en vertu de la délibération susvisée, Madame le Maire peut : « *accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges* »,

Considérant que ce don alimentera le stock de vaisselle et d'électroménagers dont dispose la direction de la Logistique pour sa mise à disposition auprès des associations, institutions ou services ville lors de manifestations ou réceptions organisées dans ses propres locaux.

DECIDONS

Article 1 : La Ville de Tourcoing accepte le don sans condition de l'Amicale Victor Duruy de Tourcoing suite à sa dissolution du 27 septembre 2025.

La valeur estimée de ce don sur la base du marché de l'occasion est de 1 484 euros. Ce qui représente :

- 25 petites cuillères en inox ;
- 62 couteaux en inox ;
- 16 fourchettes en inox ;
- 15 louches en inox ;
- 78 assiettes à dessert - 19 cm de diamètre (Luminarc) ;

- 115 assiettes plates - 23,5 cm de diamètre (Luminarc) ;
- 57 assiettes plates (corolle) - 22,5 cm de diamètre (Luminarc) ;
- 64 assiettes creuses - 23 cm de diamètre (Luminarc) ;
- 70 assiettes creuses - 26 cm de diamètre (Luminarc) ;
- 80 tasses à café blanche petit format (Luminarc) ;
- 84 bols blancs - 13 cm de diamètre (Luminarc) ;
- 29 verres ballon - 7 cm de diamètre ;
- 108 verres ballon - 8 cm de diamètre ;
- 1 percolateur à café (Buffalo) ;
- 1 micro-onde (Samsung) ;
- 1 réfrigérateur (FRIAC) ;
- 2 réfrigérateurs (Liebherr).

Article 2 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication. Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la notification de la dite décision. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télé recours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. »

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance au Conseil Municipal.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorerie pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le - **2 MARS 2026**

Doriane BECUE
Maire de Tourcoing



Accusé réception en Préfecture le : - **3 MARS 2026**

Publié sur le site Internet le :

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **don**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **02/03/2026**

Objet : **décision acceptation de don**

Nature : **Arrêtés réglementaires**

Matière : **Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm**

Date de télétransmission : **03/03/2026**

Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **2 mars 26 = Acceptation de don.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20260302-don-AR**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **03/03/2026**